



Une étude souligne le rôle important des associations

Quelle est l'implication des Vallonniers dans les associations ? Quel est le rôle joué par celles-ci dans le développement de la région ? Quels outils peuvent-ils être mis à leur disposition ?

L'enquête menée ce printemps par la Haute Ecole de gestion Arc, à Neuchâtel, en collaboration avec la Commune de Val-de-Travers, a donné lieu à plus de 500 réponses. Les enseignants-chercheurs Cédric Baudet et Jérôme Heim les ont présentées ce début de semaine aux associations. Bref aperçu des éléments principaux :

- >65 % de la population de Val-de-Travers participe à des activités associatives ;
- >70 % des Vallonniers sont membres d'une ou plusieurs associations ;
- >43 % y consacrent moins d'une 1 heure par semaine ;
- >42 % y consacrent moins de 5 heures par semaine ;
- >14 % y consacrent plus de 5 heures par semaine ;
- >80 % de la population perçoit le soutien de la Commune aux associations comme bon à très bon.

Parmi les actions attendues de la part de la Commune, figurent

notamment une facilitation des démarches administratives, une promotion et une valorisation du soutien des associations, la mise à disposition de plus d'infrastructures, l'octroi de davantage de subventions, une offre en formation (création, gestion d'une association, utilisation des médias...), l'accompagnement des acteurs associatifs dans la recherche de fonds ou encore l'apport d'un soutien administratif.

Parallèlement, l'étude va permettre de mieux comprendre les retombées des actions associatives sur le développement socio-économique de notre région.

Dans le prolongement de la présentation des résultats, ces éléments seront pris en compte et dans la mesure du possible intégrés dans le projet global de soutien aux associations qui sera présenté au Conseil général l'automne prochain.



Les qualités naturelles du Val-de-Travers dans leur dimension humaine (14/24)

© Loïc Valverde



Echo des autorités

Que faire ce jour ? Consulter Vallon.info et...

Déjà bien connu des habitants de Val-de-Travers, le site Vallon.info est désormais le partenaire officiel de la Commune pour la tenue de l'agenda des manifestations. Accessible librement à l'adresse <https://vallon.info/agenda> ou par le site communal <http://www.val-de-travers.ch/fr/vivre/agenda/>, ce calendrier des événements locaux de caractère

public se veut aussi exhaustif que possible. Il intègre les manifestations dont la Commune a connaissance et celles dont les organisateurs ont mentionné l'existence par le biais du formulaire directement disponible sur le site.

Porté bénévolement par plusieurs Vallonniers, le site Vallon.info bénéficie pour cette activité

d'un soutien financier communal, versé en contribution aux frais de gestion et d'hébergement du site. Le Conseil communal se réjouit de ce partenariat « public-privé » qui témoigne une fois de plus de la créativité et de l'engagement des habitants du Vallon.

INFORMATIONS PRATIQUES

1^{er} août régional

Cette année, la Fête nationale se déroulera à Môtiers le 31 juillet selon le programme suivant :
17h30 : ouverture

de la manifestation

19h30 : partie officielle

Allocutions :

- M. Christian Mermet, président du Conseil communal
- M. Laurent Favre, président du Conseil d'Etat
- Mme Simonetta Sommaruga, conseillère fédérale

Découverte de la statue Woodvetia

20h30-21h00 : Fanfare réunie

21h00-21h30 : groupe de musique (The dark lightning)

Dès 21h30 : disco extérieure/intérieure

22h30 : grand feu d'artifice

Restriction de stationnement

Fleurier, Place de Longereuse
Dans le cadre d'une concentration de voitures, il est interdit de parquer du samedi 5 dès 7h au dimanche 6 août 2017.

ANNONCES

Horaires estivaux des services communaux

Durant la période estivale les services seront fermés comme suit :

Contrôle des habitants
rue du Temple 8, 2114 Fleurier (032 886 43 00) :

• Du 3 au 21 juillet et du 7 au 11 août :

Fermeture le vendredi après-midi

• Du 24 juillet au 4 août :

Fermeture tous les après-midi

Pour toute demande urgente de carte d'identité ou de passeport, vous pouvez vous adresser au secteur des documents d'identité à Neuchâtel au 032 889 08 89. Pour une demande de passeport provisoire, veuillez vous adresser à l'aéroport de Genève au 022 427 58 30 ou à l'aéroport de Zurich au 044 655 57 65.

Du 3 juillet au 11 août :

• Sécurité publique

Grand-Rue 38, 2108 Couvet (032 886 43 40) :
Fermeture tous les après-midi et les vendredis.

• Dicastère des infrastructures

Moulins 28, 2114 Fleurier (032 886 43 55).
Fermeture tous les après-midi.

Du 10 juillet au 4 août :

• Ecole Jean-Jacques Rousseau
collège de Longereuse, 2114 Fleurier (032 886 44 25)

• Economie et Finances

Collèges 2, 2108 Couvet (032 886 43 60).
Fermeture tous les après-midi.

• Guichet social régional

Collèges 2, 2108 Couvet (032 886 44 00).
Fermeture tous les après-midi.

• Bibliothèque communale

Pasquier 11, 2114 Fleurier (032 861 30 78)

Du 17 juillet au 4 août :

• Chancellerie communale
rue du Temple 8, 2114 Fleurier (032 886 43 90)

• Dicastère de la jeunesse et de l'enseignement

Collèges 3, 2108 Couvet (032 886 43 50)

• La centrale de réservations

Clos-Pury, 2108 Couvet (032 889 42 70)

Du 24 juillet au 4 août :

• Crèche Les Pousse-cailloux
rue du Temple 7, Fleurier (032 861 44 49)

• Espace mille-pattes

rue Ed.-Dubied 2, Couvet, secteurs préscolaire (032 886 43 26) et parascolaire (032 886 43 27)

• Crèche Les p'tits bonheurs

rue du Collège 9, Môtiers (032 886 43 28)

• Dicastère du territoire des sports et de la culture

Grande-Rue 38, 2108 Couvet (032 886 43 77)

Du 31 juillet au 18 août :

• Archives communales
rue des Moulins 4, 2108 Couvet (032 866 43 17)

